

conseil sur un renouvellement tacite sur internet

Par rvducat, le 02/04/2012 à 09:48

je me suis incris sur un site de rencontre sur internet bE2, il y a deux ans la deuxiéme année ils ont débité ma carte sans avertir alors que je voulais pas ,cette année j'ai changé de numéro de carte, il me réclame de payer alors que je vais plus sur ce site depuis deux ans, ils ont fait appel à un service de service de recouvrement "intrum justitia" qui me demande de payer la somme plus des frais d'intérets de retard, ils n'ont envoyés un avis de procédure judiciaire, je voulais savoir si leurs recours en justice est sérieux ou c'est que de l'intimidation et comment faire pour les obliger à me laisser tranquille salutations.